



Le Bulletin d'informations
Municipales
Juin 2013
n°39

Vie Pratique	p.4-5
Budget et finances	p. 6
Urbanisme	p.7
Travaux et voirie	p.8-9
Assainissement	p.10-11
Sortie du <i>Fral</i>	p.12-13
Animations	p.14-15
L'eau potable	p.16
Etat civil	p.19

Bientôt l'été...



Labbeville
Fête la St Jean
le 22 Juin à 19h30

MOULES FRITES

Sur scène

Les Bookmakers

ZUMBA

OR Salsa

Au programme
Pique-nique, Moules frites, bar-
becue à disposition et Grillades.
Un apéritif sera offert.

Animation musicale:
Les Bookmakers.

En invités:
Danse Salsa et Zumba.

La buvette sera tenue par
la municipalité.
Nous vous attendons très
nombreux.



ENQUETE PUBLIQUE



Voici donc notre n°39. Nous l'espérons utile et agréable à lire mais n'hésitez pas à faire part à vos élus de vos pistes d'amélioration. Bien évidemment, vous trouverez dans cette parution un point sur l'assainissement. Ainsi que je l'ai rappelé en séance de conseil municipal, nous traitons ce sujet de manière globale, assainissement autonome et collectif, même si en ce moment c'est ce dernier qui est sous les projecteurs avec l'enquête publique en cours sur l'actualisation de notre zonage d'assainissement.

Vous constaterez que nous agissons pour réduire notre consommation d'énergie. D'une part en améliorant l'isolation thermique de notre école. D'autre part en mettant en place une chaudière à granulés de bois sous le bâtiment du restaurant scolaire. Après appel d'offres, la réalisation de ce chantier a été confiée à une entreprise locale.

L'agenda vous rappelle notre rendez-vous du 22 juin pour notre Fête de la St Jean. Ne manquez pas ce moment de convivialité.

Je vous souhaite une bonne lecture et, puisque malgré une météo morose l'été approche, d'agréables congés.

Votre maire
Christian Dumet



M. Jean-Marie Deliège
01 34 70 84 73
06 22 58 70 62



M. Michel Richard
06 74 28 47 74



M. Jean-François Foucart
01 34 70 62 30



M. Alain Devillebichot
01 39 37 80 43
06 09 11 01 23



M. Sylvain Berté
01 39 37 80 93
06 62 49 30 32



M. Marc Audren
01 34 70 62 97



M. Thierry Meyer
01 30 34 71 56
06 18 44 00 50



Mme Lyne Renard



Mme Christine Hennebelle
01 30 34 70 66



Mme Caroline Chapotin
01 30 34 71 12



Mairie de Labbeville

1, grande rue
95690 Labbeville

Tel: 01 34 70 60 15
Fax: 01 30 34 71 17

www.labbeville.fr

E-mail: mairie@labbeville.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 09h30 - 12h30

Mardi 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 17h00

Horaires d'ouverture de la Mairie en juillet et août

mardi et jeudi de 14 H. à 18 H.

**Fermeture exceptionnelle
du 25 au 31 Juillet**

Permanence du Maire et des Adjointes
les Mardis et Jeudis sur r.d.v.



Hopitaux- Cliniques

Centre hospitalier de Pontoise

01 30 75 40 40

Clinique Sainte Marie (à OSNY)
01.34.20.96.96.

La clinique Conti et L'Hôpital - Fondation Chantepie-Mancier à L'Isle-Adam
0826 968 968

MEDECINS GENERALISTES

AUVERS-SUR-OISE

Le Queignec Jean-Louis 23 rue Pois 01
30 36 10 65

Salon Michel 37 rue François Villon 01
30 36 75 58

Deschamps-Bardouillet Martine 01 34
48 00 90

Heurtin Bernard Villon 01 30 36 70 46

ENNERY

Payet Jean-Philippe 01 30 32 47 34

NESLES LA VALLEE

Hoizey Yves 01 34 70 67 70

VALLANGOUJARD

Bellenot Jean-Pierre 01 34 66 55 22

INFIRMIER(E)S

AUVERS-SUR-OISE

Richard Emmanuelle et Gueux Claudine

01 30 36 75 24

ENNERY

Schitter Catherine 01 30 37 15 84

Alépée Céline et KELLER Roselyne (06
35 51 71 70 - 06 82 13 77 82)

NESLES-LA-VALLEE

Tristram Christelle 01 39 37 81 88

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

AUVERS-SUR-OISE

Gillet Alain 01 30 36 74 77

Touboul Corinne 01 30 36 16 90

06 80 84 36 64

Vercammen Denis 01 30 36 18 14

ENNERY

Le Tallec Jean-Marie 01 30 32 66 12

Borges Jean-Daniel 01 30 32 66 12

NESLES-LA-VALLEE

Lorentz Alain, Pouliquen Catherine et

Bax Huguette: 01 34 70 65 03

OSTHEOPATHE :

Sophie Le Quéré

51 rue de la Chapelle Saint Antoine

95300 - ENNERY

Sur rendez-vous (ou à domicile)

Tél : 01.30.38.18.24

Mail sophie.lequere.osteo@gmail.com

Gestion des nuisances sonores occasionnelles

Nouveaux horaires prescrits par arrêté municipal

Jours ouvrables : 8h30 -12h et 14h30 -
19h30.

Les Samedis : 9h00- 13h00 et 16h00 -
19h00.

Les Dimanches et jours fériés: 17h -
19H00.

GENDARMERIE

01 34 73 34 17

71, rue du Marechal Foch

95620 Parmain

Participez à la lutte contre les cambriolages si des comportements vous semblent douteux. Et avant votre absence pensez à prévenir la Gendarmerie de Parmain. Des rondes sont organisées.



Pièces administratives

Les passeports biométriques sont en circulation depuis le 14 mai 2009, Seules les Mairies équipées sont en mesure de les délivrer. Pontoise, l'Isle Adam, Auvers s/Oise sur RdV 01.30.36.70.30 figurent sur la liste (95) consultable en Mairie de Labbeville. Les formulaires de demande peuvent être délivrés en Mairie de Labbeville. Vous obtiendrez tout autre information sur le site de la Préfecture



www.val-loise.pref.gouv.fr

Hormis les destinations nécessitant un passeport, la CNI est obligatoire pour le transport aérien. Pensez-y pour vos enfants même en bas âge, le livret de famille ne suffit plus. Depuis 2013 les demandes de sorties de territoire ne sont plus nécessaires.

Accueil des jeunes enfants

La maison du village de Hérouville accueille aussi les tout petits 0 à 3 ans de Labbeville (comme tous ceux de la communauté de commune) avec un parent

Ils s'amuseront avec de nouveaux jeux : dans le jardin, toboggan, petit cheval, maisonnette et mur d'escalade les attendent.



A Epiais Rhus les tout petits peuvent inviter le grand frère ou la grande sœur (max 6 ans) pour partager la matinée du mercredi. Parfois ils profitent ensemble d'une animation autour d'un livre ou d'un tapis de lecture proposée par la bibliothécaire.

Retrouvez des informations complémentaires sur le site www.valleedu-sausseron.fr rubrique enfance.



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ? Les emplois d'avenir sont pour vous.

Comment ça marche ?

- 1 - Je contacte ma mission locale, l'agence Pôle emploi ou le Cap emploi (pour les travailleurs handicapés) les plus proches
- 2 - avec mon conseiller, je définis mon projet
- 3 Il me met en contact avec des employeurs.
- 4 - Ma candidature est retenue.
- 5 - Je signe mon contrat de travail.

Les principaux secteurs d'activités qui recrutent sont les associations, les mairies, les hôpitaux, les établissements qui prennent en charge les personnes âgées, handicapées etc.



Cartes de transports personnes âgées

Le dispositif de cartes de transport (améthyste et rubis) s'adresse aux personnes âgées ou handicapées qui ont conservé leur mobilité et qui ne sont pas imposables sur le revenu ou aux anciens combattants et veuves de guerre. Il permet d'obtenir une carte gratuite ou à demi-tarif, en fonction de la situation des ressources. L'imprimé est disponible en ligne, en mairie ou sur demande à l'accueil de la Direction des personnes âgées (01.34.25.76.43) et à renvoyer ou déposer au Conseil général.

Quelles sont ces cartes de transport ?

- Carte améthyste demi-tarif : permet à

son détenteur de bénéficier d'une réduction de 50 % sur les tickets SNCF et RATP ;

- Carte rubis : permet à son détenteur de bénéficier de la gratuité dans les bus (hors RATP) ;

- Carte améthyste gratuite : permet à son détenteur de bénéficier de la gratuité sur les lignes SNCF et RATP. La carte améthyste gratuite est réservée, exclusivement, aux anciens combattants ou aux veuves de guerre. Il est demandé une participation annuelle de 15 € par carte aux anciens combattants et aux veuves de guerre imposables sur le revenu. Le cumul entre la carte améthyste gratuite et rubis, uniquement pour ce public, est possible.

- Certificat de paiement : document qui doit être obligatoirement joint à la demande d'améthyste gratuite par les anciens combattants et veuves de guerre devant s'acquitter d'une participation.

Frais de repas en FOYER RESTAURANT

L'objectif est le maintien à domicile, grâce à la prise en charge partielle des repas servis par les foyers-restaurants agréés par le Conseil Général.

Population concernée :

Les personnes âgées de 65 ans ou plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail.

Personnes handicapées de plus de 20 ans justifiant d'un taux d'invalidité d'au moins 80 % ou d'un handicap reconnu par la COTOREP ne permettant pas de travailler.

L'organisme gestionnaire est la Direction des Personnes Agées du Conseil Général.

A qui s'adresser ?

Centre Communal d'Action Sociale de Labbeville

Les transports

Labbeville est sur le trajet des lignes régulières de CEOBUS.

95 05 est en direction de Ennery et Pontoise 95 16 est en direction de l'Isle Adam.

Pour en connaître les horaires connectez-vous au site:

www.lesbusduvexin.fr

Agenda

Le 6 juin : Conseil municipal

Le 13 juin :

Collecte des encombrants.

Le 15 juin à 14h :

Concours amical de boules, organisé par le Foyer Rural.

Le 22 juin à 11h :

Kermesse des écoles à Frouville

Le 22 juin à 19h30 :

Fête de la St Jean sur la place du village, organisée par la commission animation.

Le 23 juin à 16h30 :

Concert en l'église St Martin de Labbeville, organisé par le Foyer Rural.

Le 15 septembre:

35e Fête Cantonale à Nesle la Vallée

Le 20 octobre à partir de 6h30:

Vide-grenier / brocante, organisé par le Foyer Rural.

Le 14 décembre :

Arbre de Noël à La Ferme de Labbeville

Les 14 et 15 décembre :

Marché de Noël, organisé par le Foyer Rural.

Le défibrillateur automatique

il se situe sur le pignon de
la mairie, côté église.



BUDGET ET FINANCES

2013



Dans sa séance du 11 avril 2013 votre conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- le compte administratif 2012,
- le compte de gestion 2012, visé par l'agent comptable,
- l'affectation des résultats 2012 sur le budget primitif 2013,
- le budget primitif pour 2013.

Les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation, tels qu'ils ont été proposés par la commission budget / finances, ont été adoptés à l'unanimité.

Le budget présenté au vote se caractérise par notre volonté de poursuivre notre programme d'investissements et d'entretien de notre patrimoine communal, en recherchant des fi-

nancements extérieurs (PNR, Etat...) chaque fois que cela est possible.

Il se caractérise également par une bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement. Notons que le poste *Charges à caractère général* évolue principalement du fait de notre gestion prudente des lignes *Entretien des voies et Réseaux* et *Entretien du matériel roulant*. Le poste *Charges de gestion courante*, enregistre une évolution sensible (+154.903€) sous la double influence d'un changement comptable dans notre participation au Syndicat scolaire (+22.956€) et de notre participation au Syndicat d'Assainissement (SICTEU) (135.000€).

Cette maîtrise de nos dépenses nous permet de maintenir au même niveau que l'an passé les taux de nos trois taxes soit 12,02% pour la taxe d'habitation, 5,29% pour le foncier bâti et 52,14% pour le foncier non bâti. Il faut toutefois noter que les bases d'imposition ont évolué de 1,8%.

Nous indiquons les principales données budgétaires ci-dessous. Bien entendu, ceux des Labbeillois qui le souhaitent peuvent obtenir des précisions auprès de leurs élus ou de la mairie :

1) Compte Administratif de l'exercice 2012 :

Recettes 2012 :	1.210.820,44 €*
Dépenses 2012 :	896.271,33 €
Excédent global de clôture:	314.549,11 €

* : dont 607.720,29€ de report d'exercices antérieurs.



Taux des taxes foncières 2012 et 2013 pour Labbeville et comparaison avec les taux moyens communaux, au niveau national et départemental pour 2011 et 2012

T A X E	Labbeville		Niveau national		Niveau départemental	
	2012	2013	2011	2012	2011	2012
Habitation	12,02%	12,02%	23,76%	23,83%	22,82%	22,83%
Foncier bâti	5,29%	5,29%	19,89%	20,04%	20,26%	20,29%
Foncier non bâti	52,14%	52,14%	48,56%	48,79%	63,29%	63,85%

Urbanisme

Son rôle est d'examiner les demandes de permis de construire ou les demandes préalables de travaux effectuées par les Labbevillois. Ces documents sont ensuite transmis aux services compétents pour instruction (Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale de l'Équipement). **Si vous projetez de réaliser des travaux, quels qu'ils soient, n'hésitez pas à consulter au préalable les services de la Mairie et à prévoir un délai.** En effet, il est probable qu'un dossier doit être constitué, l'examen de celui-ci par les intervenants cités prendra quelques semaines. Voici les déclarations préalables et les permis de construire accordés en 2012 et 2013 :

Mairie de Labbeville

DP N° 0953281200001 du 05 01 2012

M. Mme PAGEZY 1, Rue du Château
DP N° 0953281200004 du 16 04 2012

M O.TOFFIN 2, Grande Rue DP
N+0953281200005 du 12 06 2012

M P. COUBRICHE 2, rue Neuve DP
N° 0953281200006 du 26 07 2012



M P.DAUVÉ 8 Rue de la Bauve DP N°
0953281200007 du 17 09 2012

M A. LAVILLE 16 Rue Haute du Mesnil
DP N°0953281200008 du 18 10 2012

M DEROUSSEN 1 Rue du Grand Biard
DP N° 0953281200010 du 27 11 2012

M L LAGACHE, 49 Gde Rue,
DP095328130002 du 29.01.2013

M F MEYER, 15 Gde Rue, DP N°
953280003 du 14.02.2013

M. A. SAREIVA, 15bis rue du Gd Biard,
DP N° 0953280004 du 22.02.2013

M A VALROFF, DP N° 0953280005 du
25.02.2013

M A LAVILLE, DP N° 0953280006 du

28.02.2013

M. F. EON, 6, Cour de la grange Dime-
resse, DP N° 0953280007

M. J-P MARTIN, 11 rue de l'Ancienne
Gare, DP N° 0953280008 du 18.03.2013.

M J. DE CARVALHO 14 rue Haute du
Mesnil PC N° 0953281200001 du 24 01
2012

M G. ADDE 7 rue du Petit Biard PC N°
0953281200002 du 16 07 2012

M MLE APOLLIS / LAMI 38 ter Rue
du Grand Biard PC 0953281200003 du
21 08 2012

SICAEVS rue du grand Biard PC N°
0953281200004 du 18 09 2012 (cf. com-
mission Travaux).





Poste électrique SICAE et l'abri bus

Travaux

L'entretien du patrimoine communal, la modération de la vitesse dans nos rues, la protection de notre village contre le ruissellement des eaux né-



cessitent la réalisation de travaux dans des domaines très variés. C'est ainsi que nous avons réalisé en 2012 :

La mise aux normes de l'installation électrique de l'église et la mise en place d'une sonorisation pour un montant de 30.063,71€ttc (participation de l'Etat : 9.147,89€).

L'installation, sur le parvis de l'église, d'une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite pour un montant de 6.099,59€ttc (participation de l'Etat : 2.039,96€).

La réfection partielle du mur du cimetière pour un montant de 7.637,18€ttc (le PNR du Vexin est intervenu pour 3.601,33€).

L'achat et la pose de coussins berlinois rue du Grand Biard, rue du Château et Grande Rue pour un montant de 16.074,24€ttc (le sénateur A. RICHARD nous a aidés à hauteur de 8.000€ en puisant dans sa réserve parlementaire).

Le curage des bassins de rétention du carrefour des 4 chemins, l'installation de « reverdo » pour un montant de

4.200€ttc.

Le curage et le rechargement des diguettes de la ravine de Brécourt pour un montant de 2.150€ttc.

En 2013, nous avons réalisé :

La mise en place de radars pédagogique rue du grand Biard, rue du Château et Grande Rue pour un montant de 9.292,92€ttc.

L'élagage d'arbres sur 350m le long de la promenade de Ramponne pour un montant de 1.800 €ttc.

Et nous poursuivrons par* :

Une nouvelle tranche de travaux sur le mur du cimetière pour un montant de 7.500€ttc environ (le PNR a accordé une subvention de 5.100€).

La mise sous alarme du Foyer Rural, pour un montant de 2.400€.

Une reprise de maçonnerie et une amélioration de l'écoulement des eaux pluviales sur le bâtiment de l'école pour 2.600€.

L'isolation des combles du même bâtiment pour un montant de 2.800€.

rue de Frouville



la mairie pour 2.900€.
La pose d'une rampe afin de faciliter l'accès à la mairie pour 850€.
Dans le cadre du remplacement de son transformateur situé à l'angle des rues de Frouville et du Grand Biard (cf. Commission Urbanisme) la SICAE nous construit gracieusement un abri bus.

Jean-Marie Deliège

* : tous les montants sont volontairement arrondis.

** : cette opération est éligible à une aide de l'Etat pour 10.000€ environ.

Voirie

Le remplacement des chaudières fioul du bâtiment qui abrite la cuisine, le restaurant scolaire, le préau et un appartement par une chaudière fonctionnant aux granulés de bois. Coût de l'opération : environ 30.000€**. L'aide du PNR sera demandée pour ce dossier.

La réfection du trottoir et du muret de

Outre l'entretien courant du type rebouchage des trous qui s'obstinent à se reformer ici et là, nous avons fait renouveler entièrement la couche de roulement de la rue de Frouville depuis l'entrée du village jusqu'à l'intersection avec la rue du Grand Biard. Coût de l'opération : 22.600€ttc.

D'autres travaux de voirie ont été ef-



fectués dans le cadre de l'intercommunalité :

- la route de Frouville a été refaite entre la sortie de notre village et le territoire de Frouville (rabortage, reprofilage, couche de base et couche de roulement) pour un coût de 39.345€.
- 1.350m de poutres de rives ont été restaurées sur la route entre Hérouville et Labbeville pour un montant de 89.900€.

Sur cette dernière route, et dans le même cadre, la couche de base et celle de roulement seront rénovées sur 350m en juillet 2013 pour un coût de 30.000€.

Michel Richard

ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A L'ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DES EAUX USEES DE LABBEVILLE

Le maire de la commune de Labbeville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'actualisation du zonage d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de la commune.

A cet effet, Monsieur CHEVET Alain, expert, a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du **17 mai 2013 au 20 juin 2013 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Labbeville :

-le **samedi 18 mai 2013 de 9h à 12h,**

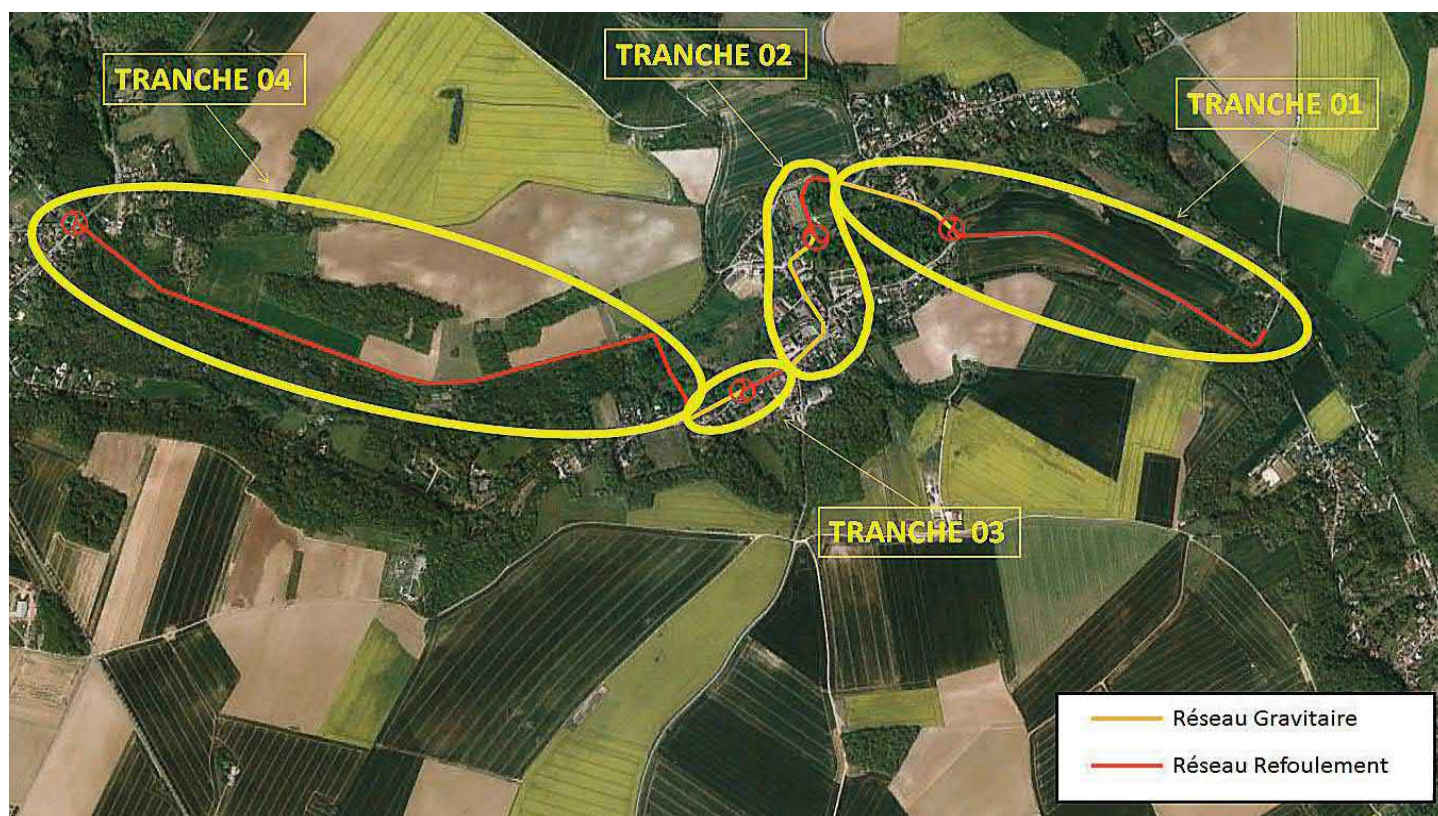
-le **jeudi 30 mai 2013 de 16h à 19h,**
-le **jeudi 20 juin 2013 de 16h à 19h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la délimitation du zonage d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de Labbeville pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé à la mairie de Labbeville.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

L'assainissement à Labbeville



Assainissement collectif

Dans notre dernier dossier publié dans le bulletin municipal n° 38 de janvier 2012, nous vous annonçons la conclusion des études de choix de scénarios et le lancement des phases préparatoires à la réalisation.

Le nombre important des acteurs, quelques difficultés techniques mais surtout les lourdeurs administratives inhérentes à ce type de projets ne permettent jamais d'aller aussi vite que nous le souhaiterions, mais nous sommes toujours proches du calendrier estimatif.

Le projet

Le tracé et les infrastructures ont été validés techniquement et organisés en quatre tranches de travaux d'interconnexion qui permettront de relier Labbeville et Vallangoujard au réseau d'assainissement de la Vallée du Sausseron.

À noter que dans notre cas la distinction habituelle entre collecte et transfert n'est plus pertinente, puisqu'une grande partie des branchements seront faits directement sur le réseau de transfert principal qui remplit donc les deux fonctions.

Labbeville garde à sa charge propre la réalisation de cinq tranches de travaux exclusivement dédiées à la collecte.

Financement

On peut considérer les financements comme actés dans leur majorité.

Le contrat de bassin a finalement été signé par toutes les parties le 18 juin 2012 et il inclut le financement complet de notre projet (hors parts communales), avec un calendrier de déblocage des fonds jusqu'en 2015.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) nous confirmera officiellement sa position après son comité de juillet, mais le principe est acquis, pour une part de 30%.

La politique de l'eau du Conseil Général du Val d'Oise est arrêtée, avec une participation attendue à hauteur de 33%.

Reste l'incertitude concernant l'attitude du Conseil Régional dont on ne sait toujours pas s'il décidera ou non d'honorer sa signature. La participation éventuelle de la région Île de France se situerait entre 10 et 17%. Si elle devait nous faire défaut, notre projet ne serait pas remis en cause pour autant, mais il est possible que le lot optionnel prévu doive être abandonné ou reporté.

Zonage collectif / individuel

L'objectif de raccorder le maximum de foyers au réseau d'assainissement collectif nous a amenés à modifier le schéma de zonage initialement prévu.

L'enquête publique sur cette modification est en cours et se terminera le 20 juin, le rapport du commissaire-enquêteur étant attendu pour la 1ère quinzaine de juillet.

En dehors de quelques habitations un peu excentrées, seuls les quartiers du Grand Biard et de la Chapelle sont restés en zone d'assainissement individuel.

Le coût de leur intégration au projet collectif qui n'était pas à notre portée à court terme aurait retardé si ce n'est remis en cause l'ensemble du projet.

Regroupement de communes

Il est souhaitable que de petites communes comme Labbeville ou Vallangoujard ne supportent pas seules la charge de mettre en œuvre et d'entretenir de tels projets.

Labbeville est donc en cours d'adhésion au SICTEU-VS (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées de la Vallée du Sausseron) fondé par Butry sur Oise, Valmondois et Nesles la Vallée et qui assurera donc la maîtrise d'ouvrage du projet.

Vallangoujard qui avait déjà réalisé une partie de son réseau et développé des compétences propres a passé une convention avec le SICTEU dans le même but.

Avancement

L'étape finale avant le début des travaux est en cours: la procédure

de consultation des entreprises s'est terminée le 13 mai 2013. Après analyse des dossiers de réponses, l'attribution à l'entreprise choisie sera notifiée pour un début effectif des travaux dès que possible.

Le déroulement des travaux se fera en partant du point de raccordement au réseau existant du SICTEU (lieu-dit "la Distillerie", entre Labbeville et Nesles) avec le double objectif de relier au plus vite le point de raccordement du réseau de Vallangoujard et de raccorder au passage le maximum d'habitations de Labbeville.

Les tranches de collecte A et D seront lancées en parallèle dès le début des travaux, puisqu'elles suivent un parcours en partie commun avec le réseau d'interconnexion.

Viendront ensuite les tronçons de collecte des autres quartiers de Labbeville (tranches B, C et E).

Information

Le succès de l'opération est lié à notre capacité à accueillir le plus possible d'abonnés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'idéal étant que chacun puisse anticiper et synchroniser ses travaux privés avec la mise à disposition des boîtes de branchement sur la voie publique.

Dès le lancement du projet, nous organiserons une réunion d'information pour que chacun puisse anticiper ses

propres travaux en fonction du calendrier général.

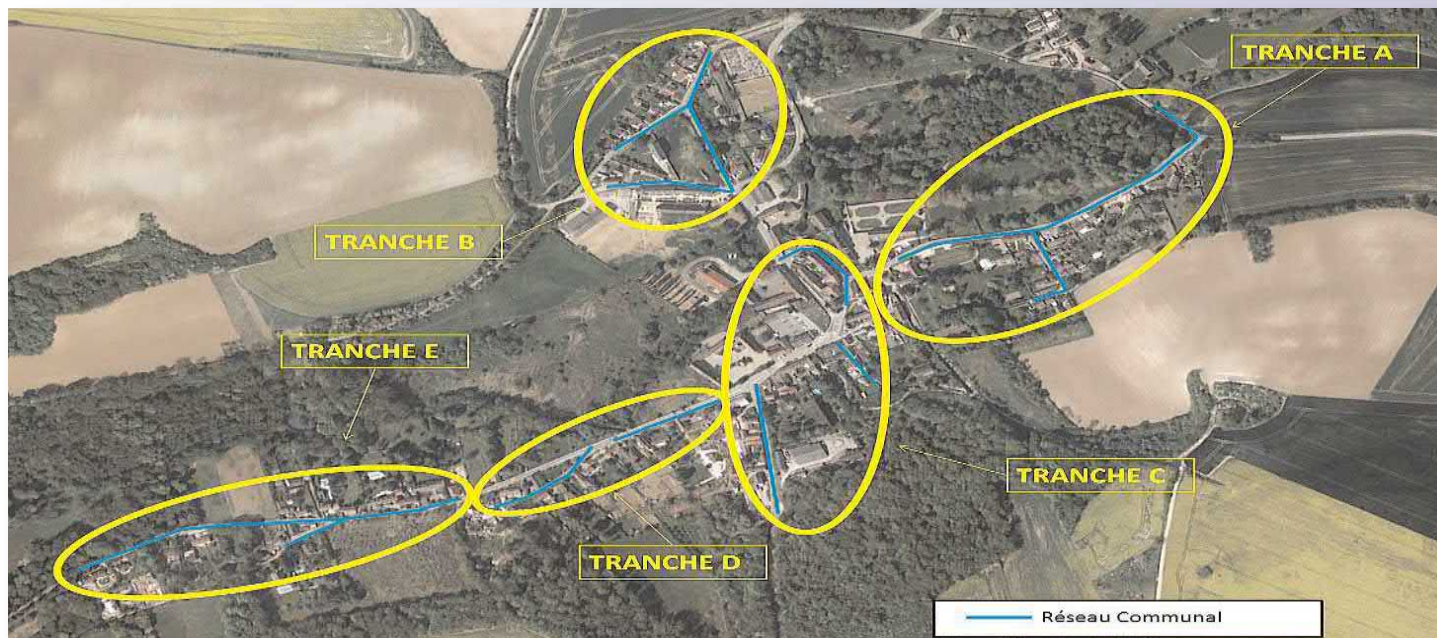
Avant chaque lancement de tranche, des réunions avec les habitants du quartier concerné permettront d'aborder tous les détails techniques des branchements.

Le coût des travaux personnels peut être financé en partie par l'AESN, à la condition que le projet soit porté de façon globale par la commune. Nous étudions donc cette possibilité qui pourrait se concrétiser par une aide allant jusqu'à 2 000 € pour un branchement «standard» et 3 500€ pour un branchement « complexe ». Nous étudions également d'autres formules de financement et précisons que ce type de travaux est éligible aux prêts d'épargne-logement.

L'objectif annoncé d'un premier coup de pioche en 2013 se confirme donc, dès cette fin d'année.

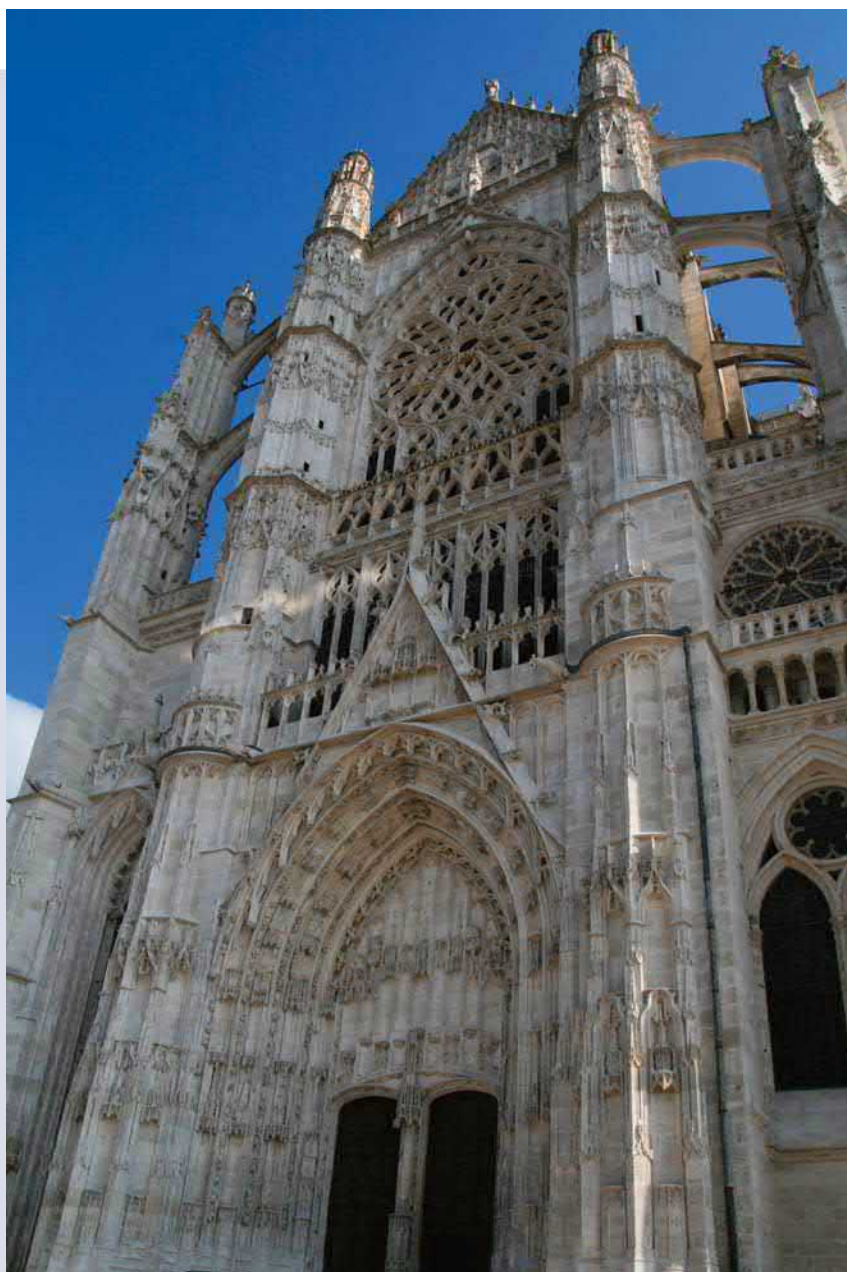
Ce seront des travaux lourds dont une grande partie se situera dans les rues du village, occasionnant une gêne que nous nous efforcerons de limiter au mieux. Le retour de la qualité des eaux du Sausseron et des réserves souterraines sera la récompense que nous attendons tous.

Thierry Meyer



SORTIE DU FOYER RURAL

Samedi 25 mai, le foyer rural proposait aux Labbevillois sa traditionnelle sortie. Cette année, Beauvais et Gerberoy étaient au programme. Après un voyage sans histoire, le groupe, fort d'une quarantaine de personnes débarquait à Beauvais sous un soleil radieux pour une visite guidée de la cathédrale St Pierre et de son proche environnement. Lancée en 1225, la construction de cet édifice a connu plusieurs péripéties. Le chœur est terminé en 1272, mais une partie s'effondre en 1284. On décide alors de renforcer la structure et les réparations semblent terminées en 1347. La guerre de Cent ans passe et c'est seulement 150 ans après l'édification du chœur que démarrent les travaux du transept. Une fois celui-ci érigé (entre 1500 et 1548) on décide de construire la flèche la plus haute de toute la chrétienté. Commencés en 1563, les travaux s'achèvent en 1569 alors que la flèche atteint 153m de hauteur. Le 13



avril 1573, la flèche et les trois étages du clocher s'effondrent. Le coût de la reconstruction des voûtes du transept prive la cathédrale des fonds nécessaires pour édifier la nef. La cathédrale reste inachevée depuis. Malgré tout, ses dimensions sont impressionnantes : le transept est long de 58m et le chœur de 47m. La hauteur extérieure est de 67m. La hauteur du chœur atteint 48m, record mondial pour une cathédrale gothique. Malgré tous les conflits qu'a connus la cathédrale, des vitraux des 13ème, 14ème et 16ème siècles sont encore en place. La cathédrale abrite un orgue de chœur et un grand orgue. S'y trouve égale-

ment ce qui est sans doute la plus ancienne horloge à carillon puisqu'elle fut commandée en 1302 par le chanoine Etienne Musique. Enfin, St Pierre possède une horloge astronomique terminée en 1868 par le beauvaisien Auguste Vérité. Ce chef d'œuvre est composé de 90.000 pièces qui sont logées dans un meuble de 12m de haut sur 6 de large. Réglés sur le méridien de Beauvais, 52 cadrans indiquent la position des planètes, les heures de lever et de coucher du soleil et de la lune, les heures des marées etc... Ils donnent la mesure du temps dans l'Univers ainsi que la représentation des principaux phénomènes as-

tronomiques. Quelques instants avant l'heure, le coq chante et bat des ailes. Le Christ fait signe aux anges de jouer de la trompette. La Vertu est conduite au ciel par un ange, tandis que le vice est conduit en enfer par un diable hideux.

Après ces deux bonnes heures de visite commentée, le déjeuner était le bienvenu. Nous nous sommes ensuite dirigés vers Gerberoy où deux guides-conférenciers nous attendaient.

Un des plus beaux villages de France, Gerberoy est couramment désigné « le village des roses ». La météo maussade que nous subissons depuis 2 mois fait que cette appellation sera sans doute méritée...plus tard dans la saison. En attendant, Gerberoy a d'autres atouts à faire valoir : un riche passé historique dont témoignent les monuments (mairie, collégiale St Pierre, les ruines de l'ancienne forteresse...) les maisons du 17^{ème} et du



18^{ème} siècles en bois et torchis ou briques et silex, les vieilles rues pavées . Construite sur une colline de près de 200m de hauteur, Gerberoy commandait un gué sur le Thérain, petite rivière qui a longtemps fait office de frontière entre le royaume de France et la Normandie. Cette situation lui a valu un passé mouvementé que nous pouvons résumer en quelques dates. En 885, construction du premier château fort par Foulques. En 912, la signature du traité de St Claire sur Epte, confirme le rôle stratégique de Gerberoy que Normands

et Français, puis Anglais et Français se disputèrent pendant quelques siècles. En 1079, Guillaume le conquérant y est battu par son fils Robert Courteuse, allié du roi de France Philippe 1er. En 1202, Philippe Auguste accorde le titre de ville à Gerberoy. En 1435, le comte anglais d'Arundel y est défait par les troupes françaises.

Une bien belle et instructive promenade dans un village préservé.

Remercions les organisateurs de cette sortie et rappelons que notre commune prend en charge le voyage des Labbevillois de plus de 65 ans.

Christian Dumet (avec la complicité de Wikipédia)





La St Jean la formule évolue

L'an passé nous avons pu enfin réaliser notre souhait. Inviter un groupe de musiciens pour animer notre soirée de la St Jean. Depuis qu'il n'est plus possible de tirer un feu d'artifice au centre du village, il fallait trouver une animation qui s'impose. Les Bookmakers ont rempli cette mis-

sion en interprétant des reprises Rock. Le repas fût également modifié, nous avons l'an passé essayé de proposer un plat populaire et convivial: les moules frites. Malgré un petit retard pour la cuisson des frites le succès était au rendez vous. Alors cette année nous reconduisons cette même formule qui semble faire l'unanimité. Une scène musicale plus proche du public, des frites croustillantes et des moules

bien fraîches!
Pour les irréductibles, comme l'an passé nous proposerons quelques saucisses.

Egalement sur scène le cours de Salsa, pour une démonstration de danse endiablée! Toute l'année ils s'entraînent à Labbeville dans la salle du foyer rural. Nous vous attendons tous en famille et entre amis pour une belle soirée ensoleillée.

Sylvain Berté



Cet hiver l'arbre de Noël

M. G..... et l'Automate ont ravi nos enfants dans un monde tout en musique avant l'arrivée du Père Noël tant attendu. Vous vous en doutez, ils ont tous été gâtés.

Comme chaque année désormais, nous invitons le Père Noël dans notre village. Cet hiver nous avons été gentiment accueillis dans la très belle salle de La Ferme de Labbeville. Nous remercions chaleureusement les nouveaux propriétaires, car il est vrai que nous manquons d'une belle salle des fêtes.



Sylvain Berté



Labbeville Fête la St Jean

le 22 Juin à 19h30



Sur scène

Les Bookmakers



Au programme

Pique-nique, Moules frites, barbecue à disposition et Grillades.
Un apéritif sera offert.

Animation musicale:
Les Bookmakers.

En Invités:
Danse Salsa

La buvette sera tenue par
la municipalité.
Nous vous attendons très
nombreux.





Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable a été validé en conseil syndical du 5 avril.

On constate pour cet exercice une très nette amélioration de l'indice de performance du réseau, qui passe de 63 % à 94,7 %. Ceci est le résultat de notre politique de recherche systématique des différentes pertes inévitables sur un réseau qui date encore en partie des années 50 et qui s'étend sur plus de 24 km. L'installation de compteurs de sectorisation qui transmettent quotidiennement leurs statistiques par GSM nous permet désormais de surveiller en temps réel les évolutions suspectes de consommation pour chaque sous-réseau.

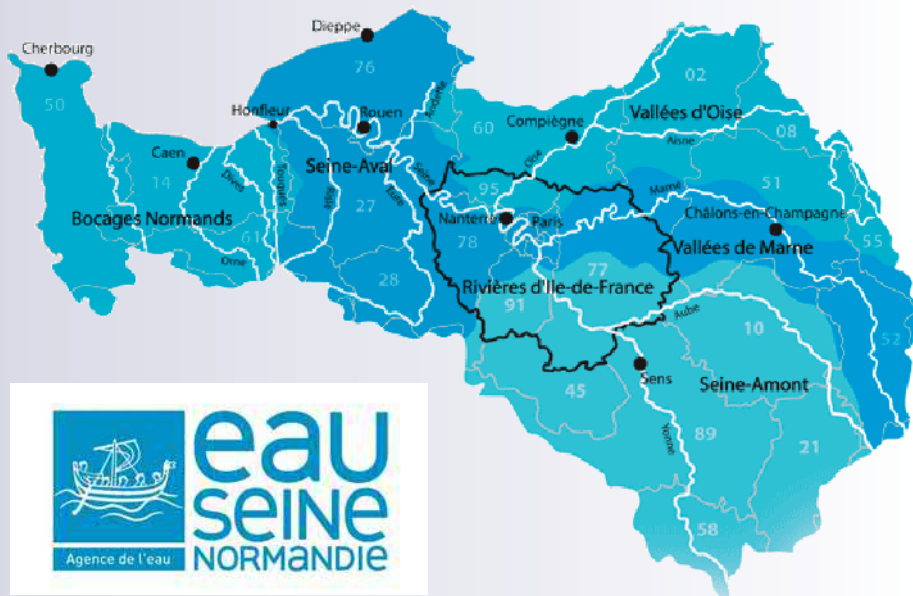
Le prix de l'eau, mesuré pour une facture type de 120 M3 par an se situait à 1,91 € par m3, en augmentation de 2,17 %.

L'eau distribuée est toujours d'aussi bonne qualité : au-delà des contrôles réguliers de l'exploitant, les 26 prélèvements réglementaires se sont révélés conformes aux normes du code de la santé publique (19 de conformité bactériologique et 7 de conformité physico-chimique).

Vous pouvez consulter le rapport complet sur notre site internet, ainsi que le rapport d'exploitation de notre délégataire, Veolia.

Vous trouverez également une note de l'Agence de l'Eau du bassin Seine Normandie qui détaille la répartition des redevances appliquées à nos factures et des aides qui font la politique de gestion de la ressource en eau en France.

Thierry Meyer



35^e Jeux inter-villages

Fête Cantonale 2013

15 septembre

Dimanche

Dès 9h

au stade de

Nesles la Vallée



Piscine à mousse

Organisé par le Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron (CAVS)

Auvers sur Oise - Butry sur Oise - Valmondois - Nesles la Vallée - Labbeville
Frouville - Vallangoujard - Hérouville - Ennery - Livilliers - Génicourt



FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE



Depuis le mois de septembre 2012, la fourrière départementale* fonctionne sous la responsabilité de la SPA. Située à Bruyères sur Oise les installations comprennent 79 box qui reçoivent environ

200 animaux par mois, chiens et chats en majorité. La principale difficulté rencontrée par les gestionnaires est l'absence d'une identification qui permet de joindre rapidement le propriétaire de l'animal. En effet, on considère aujourd'hui que, si 80% des chiens sont identifiés, moins d'un quart des chats l'est. Rappelons donc aux propriétaires de prendre cette élémentaire précaution qui leur permettra de retrouver rapidement leur animal favori. Rappelons également que les animaux ne doivent pas être libres de divaguer et que, lors des promenades accompagnées, leurs déjections doivent être ramassées. Les animaux non récupérés par leurs propriétaires sont conduits au refuge SPA d'Orgeval** où ils sont adoptables.. La commune est en droit de réclamer aux propriétaires le coût de la mise en fourrière de leurs animaux.

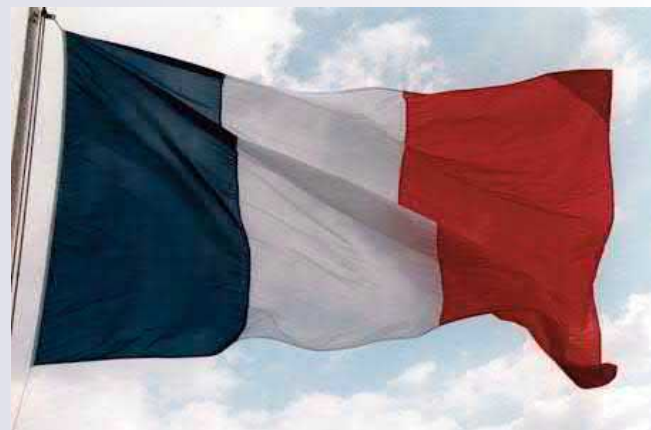


Christine Hennebelle

* : Lieu-dit Fosse Imbert, RD 924 95820 Bruyères sur Oise
01 30 28 43 73

** : Refuge SPA 1, Route Royale 78630 ORGEVAL 01 39
08 05 08

RECENSEMENT MILITAIRE



Toutes les filles et les garçons ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser, dans un délai de 3 mois suivant leur 16ème anniversaire, à la mairie du lieu de leur habitation. Il suffit de se présenter en mairie muni(e) de la carte d'identité ou du passeport, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie délivre alors sous quelques jours une attestation de recensement. Ce document est exigé pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). Le jeune sera ensuite convoqué pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet également l'inscription automatique sur la liste électorale dès les 18 ans.

A Labbeville



contact : Oriane et Felix
llegolasalsa123.567@gmail.com
06.78.86.47.35



: Llegó la salsa



MARDI 20h30-22h : cours débutant
JEUDI 20h30-22h : cours intermédiaire
Salle du foyer rural

Reprise des cours le 10 et le 12 Septembre
1er Cours GRATUIT ! N'hésitez pas, venez essayer
cours de danse cubaine, salsa, rueda cabana, bachata merengue etc...



Les P'tits Loups du Vexin

8bis, Grande Rue
95690 Labbeville

Tel : 01.30.34.79.07
(répondeur)

www.lesptitsloupsduvexin.fr

L'équipe des P'tits Loups du Vexin vous attend pour ces prochaines vacances : Anne-Marie, Morgane, Marie-Noëlle et Maria accueillent vos enfants, dans les locaux de l'école maternelle de Labbeville, de 8 h 00 à 19 H 00 dans la limite de 30 enfants.



Le mini séjour

Comme tous les ans maintenant, rendez-vous est pris en juillet pour une destination avec les enfants. Cette année, direction « La Ferme de Richemont » à la Chapelle Saint-Pierre (Oise) où les enfants découvriront les joies de la vie à la campagne. Les lieux ne pouvant recevoir que 20

enfants, deux mini séjours sont donc organisés : du lundi 8 au vendredi 12 juillet et du lundi 15 au vendredi 19 juillet. Attention : il ne reste que quelques places... ne tardez pas.

Les vacances d'été

Pendant les deux semaines des mini séjours, l'accueil à Labbeville sera ouvert.

Sont prévus des activités manuelles, des activités sportives, des ballades dans les bois alentours et des sorties : théâtre, parc d'attraction, etc... selon la météo.

L'accueil fermera le vendredi 2 août au soir, pour trois semaines. Toute l'équipe d'animation reviendra en grande forme le lundi 26 août et ceci jusqu'à la rentrée.

Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site et n'hésitez pas à prendre contact avec nous

Béatrice Allag



FOYER RURAL

Outre ses manifestations ponctuelles (cf. agenda) le FRAL organise dans ses locaux :

Le mardi, tous les 15 jours à 14h : la rencontre des artistes et des artisans.

Chaque mercredi, de 19h30 à 20h30 : relaxation animée par Patricia Miot, professeur certifié (06 19 44 72 42).

Tous les jeudis de 20h30 à 22h : cours de Salsa par Oriane Delpont (06 76 86 47 35).

Vous souhaitez faire partager vos connaissances, vos passions, n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-François Foucart (06 27 12 86 93).



Naissances

Nous félicitons les heureux parents de :

Elodie LE ROUX, le 7 mars 2012
Clara SPEEG, le 5 juillet 2012
Lucie BELLARD, le 9 octobre 2012
Henri ISAC CRY, le 16 octobre 2012
Nathanaël BAZILLE, le 26 octobre 2012
Haley DESSOUFLEIX, le 15 décembre 2012
Clara TELLA, le 18 décembre 2012
Thalia PÉLISSIER, le 23 janvier 2013
Manon DOUILLY, le 9 février 2013
Noé DAUTIN, le 2 mars 2013
Évan MAITRE PÉRADE, le 8 mars 2013
Maël GILLOT, le 2 mai 2013

Mariages

Nous formulons nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes mariés :

Vivian FERRY et Mathilde CHABOLLE, le 28 avril
Arnaud BLEQUY et Karine VERDIER, le 5 mai
André BAUDOIN et Stéphanie AMENTA, le 26 mai
Alexis VALROFF et Misako KUNITANI, le 7 juillet
J-François DELAUNE et Valérie LORIETTE, le 14 juillet
Didier BALDRAN et Caroline CHAPOTIN, le 10 mai 2013

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

Eva SVEC, le 15 février 2012
René NEU, le 9 mai 2012
Lucienne HERAULT, épouse BLÉCOT, le 5 décembre 2012



Agence de la Vallée

www.immovallee.com



Acheter

Nous trouvons et vous proposons des maisons qui vous ressemblent,
toujours en accord avec votre demande.



Vendre

Nous sommes à votre écoute et mettons tout en oeuvre pour vous satisfaire.
Estimation **GRATUITE**



Louer

Une agence immobilière unique qui vous guide dans vos démarches
et la gestion de votre dossier.

AGENCE DE LA VALLEE
5 rue Pierre Pilon
95690 NESLES LA VALLEE

tél: 01 34 70 89 43
fax: 01 34 70 89 79
E-mail: contact@immovallee.com
Site internet: www.immovallee.com